

DILIGENCE RAISONNABLE (OFFERTE PAR CAIN-LAMARRE)

Données sous la forme d'une conférence, cette formation est l'occasion par excellence pour les gestionnaires d'entreprise, peu importe leur niveau hiérarchique, de connaître et de saisir l'ampleur de leurs obligations en matière de responsabilités pénales et criminelles en SST. Une fois que les participants auront assimiler les fondements de la loi en matière de diligence raisonnable, ils pourront établir les niveaux de tolérance aux risques et mettre en place de saines pratiques de gestion de la santé sécurité du travail.

Objectif général	
Développer les compétences et les habilités liées aux différentes obligations en SST qui incombent à l'employeur et aux travailleurs.	
Objectifs spécifiques	Éléments de contenu
Reconnaître les objectifs et les caractéristiques de la loi en santé et sécurité du travail en vigueur au Québec	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> (LSST)
Distinguer les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et obligations de l'employeur et du travailleur
Reconnaître les règles régissant l'application de ces obligations	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'infractions et leurs conséquences • Stratégies et outils utiles pour assurer une défense
Comprendre la portée et l'impact du refus de se conformer aux lois et aux règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Grands principes de la diligence raisonnable
Méthodes pédagogiques	Méthodes d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques et discussions • Études de cas et simulation d'un procès 	<ul style="list-style-type: none"> • Observation des participants • Questionnement pendant la formation
Clientèle visée	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires • Membres du comité santé-sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 heures